lessiveuse électrique et 52,000 un appareil de radio; 26,000 avaient un réfrigérateur mécanique et 18,000 un aspirateur électrique. Une famille sur trois possédait une automobile. Les estimations touchant le coût des aliments au Canada, fondées sur les sondages urbains, indiquent que la dépense alimentaire moyenne par personne est d'environ \$6.70 par semaine. Ainsi, le million de nouveaux consommateurs dépensent environ \$6,700,000 chaque semaine ou 350 millions par année seulement pour se nourrir. Si l'on pense aux vêtements, meubles, instruments aratoires et autres produits achetés sur le marché canadien par un million d'immigrants, on aura une idée de l'importance de leur contribution tangible au commerce et à l'industrie du pays.

Les immigrants ont aussi contribué largement à la vie musicale et artistique du Canada. Il y en a qui occupent des postes pleins de responsabilités dans les hôpitaux et les laboratoires, mettant ainsi leurs talents et leurs connaissances au service des œuvres de guérison. Dans les universités et les écoles canadiennes, les étudiants immigrés cueillent leur part des bourses d'études et des prix décernés en reconnaissance de leur mérite scolaire. On ne peut évaluer en argent ces contributions, mais les générations futures en apprécieront mieux que les Canadiens d'aujourd'hui la pleine valeur.

Politique et fonctionnement de l'immigration.—Les immigrants d'aprèsguerre ont été amenés au Canada en vertu d'une politique d'immigration peu rigide appliquée pour le gouvernement fédéral par la Division de l'immigration du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Les règlements établis aux termes de la loi sur l'immigration, récemment revisée, accordent le droit d'entrée seulement aux sujets britanniques, aux citoyens des États-Unis et aux citoyens français pourvu qu'ils soient en bonne santé et de bonnes mœurs et qu'ils aient assez de ressources pour vivre jusqu'à ce qu'ils soient établis au pays. Tous les autres, sauf les Asiatiques dont l'entrée est régie par des règlements établis, sont admissibles s'ils sont jugés aptes et désirables. Ces deux qualités sont déterminées en partie par les conditions sociales, économiques et ouvrières de notre pays. Les immigrants doivent être des gens qui pourront s'intégrer aisément à la vie du pays et assumer les obligations et devoirs de la citoyenneté canadienne dans un délai raisonnable après leur arrivée.

Pour appliquer ces règlements, la Division de l'immigration maintient des examinateurs dans 20 postes outre-mer: Londres, Liverpool, Glasgow et Belfast (Royaume-Uni), Dublin (République d'Irlande), Paris, Bruxelles, Berne, La Haye, Oslo, Copenhague, Stockholm, Helsinki, Hanovre, Carlsruhe, Linz, Rome, Athènes, Nouvelle-Delhi et Hong-Kong. Le personnel est tenu constamment au courant des conditions économiques et des possibilités d'établissement au Canada et, grâce à un régime de roulement et de formation, il revient au Canada de temps en temps visiter le pays d'un bout à l'autre et se tenir au fait de ses progrès. Des fonctionnaires formés spécialement à cette fin sont engagés expressément pour s'occuper de l'emploi et de l'établissement des immigrants au Canada, et une étroite liaison est maintenue entre les bureaux à l'étranger et les divers bureaux de l'Immigration au Canada. Il y a 344 postes d'entrée sur les deux côtes et à la frontière canado-américaine qui s'occupent du mouvement migratoire et, aussi, de l'important mouvement touristique.

Sous-section 1.-Politique et administration

La politique et l'administration de l'immigration sont brièvement exposées dans l'article spécial ci-dessus.